



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé de gestion patrimoniale  
immobilière

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé de gestion patrimoniale immobilière

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004708

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : La Chambre de Commerce et d'Industrie à Metz et à l'Ecole Supérieure de l'Immobilier à Paris La Défense
- Délocalisation(s) : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Metz et l'Ecole Supérieure de l'Immobilier de Paris
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Metz, l'Ecole Supérieure de l'Immobilier (Fédération Nationale de l'Immobilier FNAIM Paris)
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, la licence professionnelle est portée par l'Ecole supérieure de management-Institut d'administration des entreprises (ESM-IAE) de Metz, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Metz et l'Ecole Supérieure de l'Immobilier de Paris. Elle forme des administrateurs de biens, des syndics de copropriété et des gérants de patrimoine. Les connaissances et compétences qu'elle apporte concernent six domaines : la communication ; les techniques de gestion ; l'environnement juridique des professions immobilières ; l'environnement financier et fiscal de l'immobilier ; les marchés de l'immobilier ; la démarche commerciale appliquée à l'immobilier.

La licence accueille un public en formation initiale, en alternance, en apprentissage et en contrats de professionnalisation, et en formation continue. Un groupe d'étudiants est localisé à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Metz et deux groupes le sont à l'Ecole Supérieure de l'Immobilier à Paris La Défense.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation bénéficie de partenariats formalisés avec la profession et répond à sa demande, comme l'indiquent ses nombreux contrats d'apprentissage et de professionnalisation et les inscrits en formation continue. Pour autant, diverses informations manquent au dossier ou sont peu exploitables, qui sont pourtant indispensables pour pratiquer une évaluation éclairée.

Il en est ainsi pour l'insertion professionnelle qu'il est difficile de mesurer sur la période récente, dans le contexte actuel de crise économique. Les enquêtes de suivi propre de la formation et de l'université sont pourtant diverses (à 6 et à 18 mois), mais s'avèrent très difficilement interprétables au regard des modalités de restitution des données. Les tableaux qui figurent dans le corps du dossier agrègent des données d'insertion à six mois des diplômés de 2007, 2008 et 2009, ou à 18 mois de 2007 et 2008. Elles ne permettent donc pas de suivre l'évolution sur les dernières années, d'autant que ne sont pas fournies les données concernant les diplômés de l'année 2010. Les tableaux des indicateurs en fin de dossier (restitué ci-après) semblent cependant marquer une forte baisse du pourcentage de diplômés en emploi, ici encore sans information sur les diplômés de 2010. L'origine des données et la méthodologie utilisée pour ces enquêtes ne sont pas précisées. Les résultats des enquêtes nationales sont quant à eux satisfaisants mais portent par nature sur des cohortes anciennes et les taux de répondants sont faibles en particulier pour les diplômés de 2007. Enfin, les tableaux des emplois occupés, pourtant demandés, ont été retirés du dossier. La forte contraction présumée du taux d'emploi au fil du temps est en tout cas à mettre en perspective avec l'évolution des inscrits qui ont fortement augmenté de 2007 à 2010, passant de 47 à 89 étudiants. Cet accroissement semble résulter de l'ouverture d'un groupe supplémentaire dans les locaux de l'Ecole Supérieure de l'Immobilier sur le site parisien. On ne dispose d'ailleurs d'aucune justification particulière concernant les raisons qui ont pu susciter de telles évolutions. On se connaît pas non plus les modalités d'organisation pédagogique, de pilotage, de gestion des deux sites. On peut également s'interroger sur les volumes effectifs d'enseignement assurés par chaque type d'intervenant sur chacun des sites.

Il est par ailleurs difficile de juger de l'attractivité de la formation et de l'origine des candidats, le taux de pression global (mais sur quelles années ?) semblant être de 2,5. Ce taux n'est pas très élevé et peut expliquer des taux de réussite, donnés ici encore globalement, relativement faibles malgré l'existence d'un volumineux module de mise à niveau en début de formation. Enfin, la proportion du public issu de cursus « Licence » est relativement faible.

- Points forts :

- Un partenariat formalisé avec les professionnels du secteur immobilier.
- De nombreux contrats d'apprentissage, de professionnalisation et inscrits en formation continue.

- Points faibles :

- Le manque patent d'information pour pratiquer une évaluation éclairée sur l'insertion professionnelle.
- L'absence d'information sur les modalités de gestion et de pilotage des sites distants, et tout particulièrement sur le fonctionnement du site parisien.
- Des effectifs en forte progression qui contraste avec des taux d'emploi qui semblent sensiblement décroître au fil des années.
- Une attractivité limitée eu égard au nombre d'inscrits.
- Les taux de réussite peu élevés.
- La faible proportion du public provenant de L2.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de disposer d'informations qui permettent à la fois, d'appréhender l'évolution de l'insertion des cohortes de diplômés des dernières années, la nature des emplois occupés, et de connaître les caractéristiques propres sur chacun des sites. Ces données devraient faire l'objet d'analyses pour piloter l'évolution des flux d'inscrits et faire évoluer la formation au regard des potentialités d'emploi.

L'absence quasi-totale d'information sur le fonctionnement du site parisien peut amener à penser qu'une recentralisation de la formation sur Metz, serait judicieuse pour renforcer le pilotage de la licence et garantir son caractère universitaire. Un rapprochement avec la licence professionnelle nancéenne *Droit du patrimoine* pourrait également être initié.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits	85	75	89
Taux de réussite	84 %	89 %	84 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 %	7 %	4 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	13 %	17 %	17 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	66 %	72 %	66 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	12 %	8 %	21 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	14 %	51 %	27 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	74 %	41 %	52 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %	60 %	51 %
ENQUETES NATIONALES			
	2006/2007	2007/2008	
Taux de répondants à l'enquête	31 %	67 %	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100 %	90 %	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0 %	0 %	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	10 %	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	Année 2006/2007	Année 2007/2008	Année 2008/2009
Taux de répondants à l'enquête	71 %	81 %	77 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	80 %	63 %	55 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	10 %	33 %	45 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	10 %	0 %	0 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

### Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

#### Spécialité : Chargé de gestion patrimoniale immobilière

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004708

Nous vous prions de trouver ci-dessous quelques précisions sur les points faibles soulevés lors de l'évaluation de la Licence Professionnelle « Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière » par l'AERES :

⇒ « **Manque patent d'informations pour une évaluation éclairée sur l'insertion professionnelle** ».

Nous avons restitué dans le dossier de demande d'habilitation les résultats des enquêtes nationales annonçant un taux d'insertion de 100% à 30 mois de l'obtention du diplôme, résultats jugés par ailleurs « *satisfaisants* » lors de l'évaluation. Il convient néanmoins d'apporter des précisions quant aux résultats des enquêtes réalisées, cette fois-ci, pour le suivi propre de la formation par l'université, résultats fournis dans le dossier de demande d'habilitation mais jugés « *peu exploitables* » par l'évaluateur.

L'université Paul Verlaine – Metz procédait à des enquêtes d'insertion auprès des diplômés à trois reprises (à 6 mois, à 18 mois et à 30 mois) après leur départ de l'établissement (**source : SIOU de l'UPV-M**). Au niveau méthodologique, l'université a fait le choix de cumuler les résultats des promotions 2007, 2008 et 2009.

Ci-dessous les résultats pour les trois promotions cumulées :

	Dans l'année qui suit l'obtention du diplôme	à 18 mois	à 30 mois
% de diplômés dans la vie active	61%	93%	100%
% de diplômés en études	37%	2%	-
Autres situations	2%	5%	-

Ci-dessous les résultats année par année à **6 mois** de l'obtention du diplôme

	2007	2008	2009
% de diplômés dans la vie active	80%	63%	55%
% de diplômés en études	10%	33%	45%
Autres situations	10%	4%	-

En se basant sur ces résultats, le rapport d'évaluation fait remarquer un taux d'insertion professionnelle en décroissance de 2007 à 2009. En contrepartie, nous assistons à une progression du taux de poursuite d'études sur la même période. Cette situation s'explique par la crise immobilière de 2008 et son impact sur l'activité des opérateurs immobiliers. En effet, en contexte de crise, les employeurs privilégient le prolongement des contrats de travail en alternance, moins lourds en coûts, au détriment des embauches immédiates en CDI. Ainsi, **85% des poursuites d'études se font sous contrat en alternance** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) dans un Master en lien avec l'immobilier.

Pour suivre l'évolution de l'insertion professionnelle sur la période récente, il nous est demandé de communiquer **les résultats de 2010**. Ne disposant pas de chiffres officiels du SIOU, nous vous communiquons ci-dessous les statistiques de suivi propre de la formation en collaboration avec nos établissements partenaires.

Les chiffres nous montrent une **amélioration du taux d'insertion professionnelle à 6 mois** de l'obtention du diplôme avec un taux de **74% sur le site messin** et un taux de **80% sur le site parisien**. La méthodologie de recueil de données adoptée est la suivante : dans un premier temps on procède par l'envoi de questionnaire à remplir par le diplômé et en cas de non réponse, on relance par voie téléphonique.

Année 2010	CCI Formation Metz	ESI Paris
	à 6 mois	à 6 mois
% de diplômés dans la vie active	74%	80%
% de diplômés en études	9%	20%
Autres situations	17%	-

Il convient de souligner, comme le fait remarquer d'ailleurs le rapport d'évaluation, que « *la formation bénéficie de partenariats formalisés avec la profession et répond à sa demande* ». Selon les statistiques communiquées par le SIOU, 85% des diplômés en emploi exercent des métiers répertoriés dans les trois codes ROME ciblés par la formation :

- C1501 Gérance immobilière pour 36%
- C1502 Gestion locative immobilière 28%
- C1504 Transaction immobilière pour 21%

Au-delà de la reconnaissance du diplôme par les professionnels de l'immobilier, il convient également de souligner que la formation répond aux attentes des auditeurs. 88% des enquêtés trouvent que leur emploi est en rapport avec le niveau de formation ainsi que la spécialité qu'ils ont suivis.

En ce qui concerne la position professionnelle occupée par les diplômés en situation d'emploi :

- 49% deviennent des chefs d'entreprise
- 37% occupent des postes de cadres supérieurs
- 10% occupent des postes de cadres moyens
- 5% ont le statut d'employés

⇒ **« Forte progression des effectifs et taux de réussite peu élevés »**

Le rapport d'évaluation relève une forte progression des effectifs de 2007 à 2010. Il convient de préciser que nous avons déjà anticipé cette remarque et que **l'effectif de la rentrée 2011 a baissé de 40%** du fait de la suppression d'un groupe sur le site parisien et d'un abaissement du nombre d'inscrits sur le site messin. Nous sommes ainsi passés de 89 inscrits en 2010 à 53 inscrits en 2011 (24 sur Metz et 29 sur Paris).

En effet, malgré un nombre important de candidatures reçues, les échanges avec les milieux professionnels (discussions en conseils de perfectionnement) sur la capacité du secteur en termes d'accueil d'apprentis et de stagiaires nous ont conduits à limiter l'effectif. La LP CGPI forme à trois métiers de la loi Hoguet : gestion locative, syndic de copropriété et transaction immobilière. Les deux premiers sont des métiers stables. En revanche, la transaction immobilière est particulièrement perméable à l'évolution de l'environnement économique et financier. En contexte d'incertitude liée à la crise de la zone euro, nous avons ainsi limité l'effectif de l'année 2011.

En ce qui concerne le taux de réussite, le rapport d'évaluation juge le taux de 84% de réussite de l'année 2010-2011 comme étant « *peu élevé* ». Il convient de préciser que le mode de calcul de ce taux n'exclut pas les abandons en début d'année. En effet, le **taux de réussite hors abandon ressort à 94%**.

	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques	89
Nombre de présents aux examens	80
Taux de réussite (inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	84%
Taux de réussite hors abandon	94%

⇒ « Absence d'information sur les modalités de gestion et de pilotage des sites distants »

La licence professionnelle Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière est portée par l'UFR ESM IAE qui en assure la responsabilité. La conduite pédagogique de la formation est confiée au responsable désigné par le Directeur de l'UFR ESM-IAE. Les enseignements sont assurés par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels de l'immobilier, proposée par le responsable pédagogique du diplôme et validée par le Conseil d'Administration de l'Université. Les intervenants professionnels sont d'ailleurs recrutés par l'université en qualité de vacataire.

La même équipe pédagogique universitaire intervient sur les deux sites (CCI Metz et ESI Paris). En revanche, les intervenants professionnels sont propres à chaque site. Le pourcentage d'enseignement assuré par les professionnels (51%) est le même pour les deux sites.

Les modalités de gestion et de pilotage sont identiques pour les deux sites. Le tableau de pilotage en annexe détermine de manière claire les rôles des uns et des autres. Il y apparaît clairement que le responsable pédagogique du diplôme a pour rôle de constituer l'équipe pédagogique (recruter les intervenants, assurer l'équilibre intervenants universitaires / intervenants professionnels), de présider les commissions de sélection des candidats ainsi que les différents jurys de validation, de s'assurer du respect des modalités de contrôle des connaissances, de présider les jurys du premier semestre, du deuxième semestre, de fin d'année ainsi que le conseil de perfectionnement.

Nos établissements partenaires assurent en revanche l'interface avec le monde professionnel. Ils ont la charge de la gestion administrative des contrats d'apprentissage et notamment des visites in situ des apprentis.

Le conseil de perfectionnement de la LP CGPI, présidé par le responsable pédagogique du diplôme, se réunit une fois par an à la fin de l'année universitaire. Le conseil est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique universitaire comme professionnel, des représentants des établissements partenaires et des représentants des étudiants. Il s'agit de faire un bilan de l'année écoulée et de réfléchir sur toutes les possibilités d'amélioration et de perfectionnement de la formation en vue de s'inscrire dans une stratégie d'amélioration continue.

Il convient de souligner que l'UFR ESM-IAE de Metz dispose du label Qualité Service « Qualicert » propre au réseau des IAE. La LP CGPI a été audité à plusieurs reprises pour l'obtention et le renouvellement de cette certification. L'obtention de la certification se fait après un audit des PV du Conseil de perfectionnement, des dossiers d'habilitation, plaquettes, sites internet et la tenue d'entretiens avec l'équipe de direction, l'équipe administrative, le responsable recherche de l'établissement, le responsable de la formation continue et les étudiants et associations d'étudiants.

⇒ **Autres points soulevés par l'évaluation**

Le rapport d'évaluation évoque une « attractivité limitée » avec un taux de pression de 2,5. Sur l'année 2010, nous avons reçu au total, sur les deux sites, **223 candidatures** et nous avons retenu 89, soit un taux de sélectivité de 40%. Pour l'année 2011, nous avons retenu 53 étudiants (24 sur Metz et 29 sur Paris) et **le taux de sélectivité ressort à 20%**. Nous multiplions les actions pour attirer les L2 en Droit, Economie, LEA et en SHS. Cependant, les étudiants rencontrent des difficultés souvent pour trouver une entreprise d'accueil pour l'alternance. En effet, les entreprises ont tendance à privilégier les candidatures issues d'un parcours en lien avec l'immobilier, ou tout au moins, avec la gestion d'entreprise.

Dans les recommandations du rapport d'évaluation, nous sommes incités à un rapprochement éventuel du diplôme avec la licence professionnelle nancéenne « Droit du patrimoine ». Bien que le terme « patrimoine » apparaît dans l'intitulé des deux diplômes, **leurs vocations ne sont pas du tout les mêmes**. Le premier forme des gestionnaires de biens immobiliers (location, syndic de copropriété, transaction) alors que le deuxième forme des juristes en patrimoine culturel et monuments historiques.

Pour conclure, nous soulignons que la Licence Professionnelle « Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière » constitue le seul diplôme de l'offre de formation de l'Université de Lorraine formant aux trois métiers de la Loi Hoguet (gestion locative, syndic de copropriété et transaction immobilière) et depuis sa création en 2005, elle

bénéficie d'un soutien certain de la profession. Nous joignons à ce dossier les lettres de soutien de la profession.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à nos commentaires et vous prions de recevoir l'expression de notre sincère considération.

**FILIERE « IMMOBILIER » - UFR ESM/IAE - UNIVERSITE DE LORRAINE  
TABLEAU DE PILOTAGE DES DIPLOMES**

I. RECRUTEMENT ET INSCRIPTION DES ETUDIANTS					
Liste des tâches	Responsable pédagogique	Administration			Remarques
		ESM/IAE	CCI Formation	ESI	
Accueil étudiants	X	X	X	X	
Correction et mise à jour des plaquettes des diplômes	X	X			
Réception et élaboration des dossiers de demande de validation		X		X	
Réception et élaboration des dossiers de Campus France		X			
Contrôle de recevabilité des dossiers	X	X		X	
Saisie des données		X			
Examen des dossiers de validation	X		X	X	Commission de sélection présidée par le responsable pédagogique
Envoi des convocations aux admissibles et envoi mails aux refusés		X	X	X	
Planification des entretiens	X	X	X	X	En concertation
Entretiens	X		X	X	Commission de sélection par site présidée par le responsable pédagogique
Envoi des résultats (listes principales et complémentaires + refusés)		X	X	X	Retour des résultats impératif avant les dates de commission (et au plus tard 2 jours après les entretiens)
Inscription administrative		X			
Inscription pédagogique		X			
Gestion des contrats en alternance			X	X	
Elaboration de la liste des étudiants + Trombinoscope		X	X	X	
Elaboration du Livret de l'étudiant	X				

II. PLANNINGS ET RELATIONS « INTERVENANTS »					
Liste des tâches	Responsable pédagogique	Administration			Remarques
		ESM/IAE	CCI Formation	ESI	
Préparation du planning de l'année universitaire	X	X	X	X	
Prise de contact avec les intervenants (contenu – attentes...)	X				
Planning des interventions du 1 <sup>er</sup> semestre	X				
Actualisation planning			X	X	
Planning des interventions du 2 <sup>ème</sup> semestre	X				
Actualisation planning			X	X	
Transmission des coordonnées des intervenants au service scolarité et à l'administratif chargé du recrutement	X				
Mise à disposition des copies d'examen			X	X	
Collecte éventuelle des sujets			X	X	
Respect du calendrier	X	X	X	X	jurys des 2 semestres dans les délais impartis en conformité avec calendrier universitaire
Planification des examens, des rattrapages et de la 2 <sup>ème</sup> session	X		X	X	En concertation
Surveillance des examens, des rattrapages et de la 2 <sup>ème</sup> session			X	X	
Proposition des dates de jurys, de rentrée, de soutenance stage, de sélection...Calendrier finalisé	X	X	X	X	En concertation
Collecte et saisie des notes (au plus tard 6 jours avant la date du jury)		X	X	X	Si délai non respecté ou absence de notes dans une matière, le jury est reporté
Organisation des jurys, convocations aux jurys, aux conseils de perfectionnement	X				Jurys et Conseils présidés par le responsable pédagogique
Participation aux jurys, conseils de perfectionnement, réunion de rentrée...	X	X	X	X	
Elaboration du PV (Apogée)		X			
Editions des PV de jurys (Apogée)		X			
Analyse du PV	X				
Edition des relevés de notes, des attestations de réussite, des diplômes...		X			

<b>III. PROJET TUTEURE, STAGE ET MEMOIRE</b>					
Liste des tâches	Responsable pédagogique	Administration			Remarques
		ESM/IAE	CCI Formation	ESI	
Désignation des tuteurs	X				
Programmation des tutorats	X				
Visite in situ des apprentis			X	X	
Gestion des fiches de pré stage		X			
Validation de la fiche de pré stage	X				
Gestion des conventions de stage		X			
Envoi conventions entreprises et étudiants		X			
Contrôle anti-plagiat des mémoires	X				
Sollicitation des membres du jury de soutenance	X				
Planning des soutenances de mémoires	X				Planning élaboré au plus tard mi-mai
Réservation des salles pour soutenance			X	X	
Envoi invitation pour soutenance aux entreprises et aux stagiaires			X	X	
<b>IV. MAQUETTES ET STRUCTURES</b>					
Liste des tâches	Responsable pédagogique	Administration			Remarques
		ESM/IAE	CCI Formation	ESI	
Modélisation des MCC (avec calcul notes et résultats)	X	X			En conformité avec la demande d'habilitation
Modifications des MCC	X	X			A la demande des responsables pédagogiques et suite à la validation de la Commission pédagogique



CHAMBRE DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES  
DE LA MOSELLE

LE PRÉSIDENT

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

*Monsieur le Président*

34 Cours Léopold  
54000 NANCY

*Objet : Lettre de soutien Habilitation 2013-2018  
de la Licence Professionnelle « Chargé de  
Gestion Patrimoniale Immobilière »*

Metz, le 29 mai 2012

Monsieur le Président,

La Licence Professionnelle « Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière » délivrée par l'ESM IAE fournit depuis sept ans, à la Région Lorraine, des jeunes diplômés formés aux métiers de la gestion immobilière.

Une convention de partenariat a été signée en 2005, entre l'Université de Metz et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Service Territoriale de la Moselle pour mettre en place cette formation, particulièrement adaptée aux besoins de nos entreprises du secteur de l'immobilier.

Par ailleurs, la Licence Professionnelle « Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière » est le seul diplôme de l'offre de formation de l'Université de Lorraine préparant spécifiquement aux métiers de la gestion locative, du syndic de copropriété et la transaction immobilière.

Nous avons plus que jamais besoin, dans ces métiers, de personnel qualifié pour faire face à un environnement économique de plus en plus complexe et aléatoire ainsi la CCIT 57 a mis des moyens financiers pour soutenir ce projet qui démontre l'importance que revêt cette action.

C'est pourquoi, nous souhaitons que les liens unissant nos deux institutions puissent se poursuivre et par conséquent, nous appuyons fortement la demande de renouvellement d'habilitation de la Licence Professionnelle « Chargé de Gestion Patrimoniale Immobilière ».

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe GUILLAUME

**CHAMBRE FNAIM DE L'IMMOBILIER  
DE LA MOSELLE**

Metz, le 31 mai 2012

Monsieur le Président de l'Université de  
Lorraine  
34, Cours Léopold

54000 NANCY

**Objet** : soutien à la licence CGPI

Monsieur le Président,

Depuis des années, l'université est aux côtés de nos entreprises. Depuis le début, la FNAIM leur apporte un soutien concret, ce qui favorise l'insertion.

Les métiers relatifs à la gestion patrimoniale immobilière sont complexes et les administrateurs de biens recrutent leurs collaborateurs parmi les diplômés de la licence CGPI.

En effet, notre secteur de l'immobilier a besoin de personnel possédant les connaissances techniques, juridiques, commerciales et financières pour assurer la gestion immobilière et la stratégie patrimoniale de nos clients.

La licence CGPI est la seule licence professionnelle en Moselle répondant à ces attentes.

Aussi nous apportons notre entier soutien à la poursuite de cette formation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Didier LION  
Président Chambre FNAIM de Moselle